

## ARRÊTE MUNICIPAL

**N° ARR-25-030 : réglementant la circulation et le stationnement lors de travaux de sécurisation d'un poteau basse tension Lieu-dit La Bricardière - Chemin rural n° 54 - Erbray**

Le Maire de la Commune d'ERBRAY,

**VU** la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales ;

**VU** le code de la route,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6;

**VU** l'arrêté interministériel modifié du 24 novembre 1967, portant instruction générale sur la signalisation routière,

**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992, complété par l'arrêté du 8 avril 2002 « signalisation temporaire », modifiée par les arrêtés du 11 février 2008, 10 avril 2009 et 6 décembre 2011,

**VU** la demande en date du 31 mars 2025 de M. Pierrick GUILLERON, représentant la société STURNO sise TSA 70011 69134 DARDILLY pour des travaux de sécurisation d'un poteau basse tension – Lieu-dit « La Bricardière » - commune d'ERBRAY.

Considérant qu'il convient de réglementer la circulation et le stationnement pour assurer la sécurité des personnes et des ouvrages lors des travaux ci-dessus désignés,

### ARRÊTE :

**Article 1** – La circulation et le stationnement des véhicules seront réglementés au droit du chantier selon les besoins du demandeur au lieu-dit La Moussais à Erbray. Les travaux pourront débuter le 21 avril 2025 pour une durée de 90 jours,

**Article 2** – Les restrictions suivantes à la circulation pourront être appliquées :

- Limitation de la vitesse suivant l'importance de la voie et de la gêne apportée à la circulation
- Interdiction de dépasser
- Neutralisation d'un sens de circulation (si nécessaire) et mise en place d'un alternat par feux tricolores
- Interdiction de stationner

Toute autre restriction devra faire l'objet d'un arrêté particulier

**Article 3** – La signalisation matérialisant les prescriptions indiquées à l'article 2 seront mises en place et déposées par le demandeur,

**Article 4** – Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 5** - Le présent arrêté sera affiché en Mairie d'ERBRAY et au droit du chantier.

**Article 6** - La Directrice générale des services de la commune d'Erbray, Monsieur le Commandant de Groupement de Gendarmerie de Loire-Atlantique brigade de Châteaubriant, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A ERBRAY, le 08 avril 2025

Le Maire,

Isabelle DUFOURD-BOUCHET

Publié et rendu exécutoire

Le 08 avril 2025

Le Maire,

Isabelle DUFOURD-BOUCHET





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
des transports

## Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

803019783



N° 14024\*01

### Le demandeur

Particulier ☐

Service public ☐

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐

Entreprise ☒

Nom : GUILLERON Prénom : Pierrick

Dénomination : STURNO Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : TSA 70011

Chef Sogelink

Code postal 69134 Localité : DARDILLY CEDEX Pays : France

Téléphone 0233687400 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : sturno-avranches-d@demat.sogelink.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération ☐ En agglomération ☐

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : la Bricardière

Code postal 44110 Localité : ERBRAY

### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : SECURISATION BT P0030 - Pont Mahias

N° de chantier délivré par la Collectivité <sup>(0)</sup> :

Date prévue de début des travaux : 21/04/2025 Durée des travaux (en jours calendaires) : 90

### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 90 Date de début de réglementation 21/04/2025

Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☒ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐

Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐

Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐

Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☒

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue

Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

<sup>(0)</sup> N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

|                                           |                                                      |                                                      |
|-------------------------------------------|------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| <b>Circuler</b>                           | <b>Stationner</b>                                    | <b>Dépasser</b>                                      |
| Véhicules légers <input type="checkbox"/> | véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/> | véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/> |
| poids lourds <input type="checkbox"/>     | poids lourds <input checked="" type="checkbox"/>     | poids lourds <input checked="" type="checkbox"/>     |

Vitesse limitée à :   km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

.....

.....

.....

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : ..... Représenté par : .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

.....

Code postal     Localité : ..... Pays : .....

Téléphone         Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : .....

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup> ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup> ☒ Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup> ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : DARDILLY CEDEX

Nom : LHUISSIER Prénom : Lionel Qualité : .....

Le : 3 1 0 3 2 0 2 5

 Sogelink



Système géodésique : WGS 84  
EPSG : 4326

#### Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>-1.29127979,47.66226588 -1.2910223,47.6631113 -1.29064679,47.6642674
-1.29104376,47.66519949 -1.29135489,47.66578475 -1.2931788,47.6662255 -1.2938118,47.66521395 -1.29410148,47.66472261
-1.29341483,47.66374716 -1.29331827,47.66327026 -1.29795313,47.66351594 -1.29851103,47.66432521 -1.30004525,47.66399283
-1.29999161,47.66332084 -1.300174,47.66290897 -1.29965901,47.66233091 -1.29877925,47.66243207 -1.29832864,47.66267775
-1.29816771,47.66304626 -1.29348993,47.66273555 -1.29259944,47.66279336 -1.29127979,47.66226588</gml:coordinates></gml:LinearRing><
/gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

#### Polygone 1

```
(47.662266 -1.291280); (47.663111 -1.291022); (47.664267 -1.290647); (47.665199 -1.291044); (47.665785 -1.291355); (47.666226 -1.293179);
(47.665214 -1.293812); (47.664723 -1.294101); (47.663747 -1.293415); (47.663270 -1.293318); (47.663516 -1.297953); (47.664325 -1.298511);
(47.663993 -1.300045); (47.663321 -1.299992); (47.662909 -1.300174); (47.662331 -1.299659); (47.662432 -1.298779); (47.662678 -1.298329);
(47.663046 -1.298168); (47.662736 -1.293490); (47.662793 -1.292599); (47.662266 -1.291280);
```

Le 31/03/2025

**Objet : fichiers transmis avec le document**

Madame, Monsieur,

Pour consulter les fichiers transmis avec notre document, veuillez cliquer sur le ou les liens suivants :

- 20240910\_OPE\_PRO\_OMEXOM\_054.23.004.pdf : <https://dl.sogelink.fr/?1vWo9VfG>
- Document original signé : <https://dl.sogelink.fr/?zLLQmEmi>

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le service technique Sogelink

